



DIGOIN

Reflets, le magazine de votre ville

Square Maxime Castagna : un nouvel aménagement en cœur de ville



Attractivité

8-9 / L'été à Digoin 2026 :
un nouveau record de
fréquentation !

Enfance

13 / Un nouvel accueil
de loisirs au Launay

n°184

Septembre 2026

www.digoin.fr



Tout l'été

De nouvelles initiatives viennent enrichir le paysage commercial depuis cet été. « Casa di Vito », au 1 rue du Centre, propose une belle sélection de spécialités italiennes, avec notamment pâtes, huiles d'olive, charcuteries, fromages, produits frais et glaces artisanales, ainsi qu'un espace de dégustation.



À la Briérlette, Le « Pain de Coulanges », au 6 rue Victor Hugo, propose pains artisanaux, viennoiseries, snacking, boissons et salon de thé. Une nouvelle aventure familiale portée par Carine et Emmanuel Brucker.



Déjà bien connue des habitants, « Les Arômes du Canal » franchissent une nouvelle étape avec l'ouverture de leurs nouveaux locaux, plus spacieux, au 4 rue Bartoli. Entièrement rénové et modernisé, ce nouvel espace offre un bel écrin à leur activité. La ville de Digoin félicite les commerçants pour ces belles initiatives et leur souhaite pleine réussite!



14 juillet

La cérémonie du 14 juillet a rassemblé les élus, les associations patriotiques, l'Harmonie de Digoin, les sapeurs-pompiers et les jeunes sapeurs-pompiers pour célébrer ensemble notre fête nationale.



19-20 juin

Le gala de l'école de danse Fanny Thibault a fait salle comble à la salle des fêtes, avec un spectacle rythmé et haut en couleur autour de « l'envers du décor », salué par un public conquis. © E. Maltet



10 juillet

Un siècle de cyclisme à Digoin! Organisée par l'Union cycliste digoinaise, la 100^e édition du Prix cycliste de la ville de Digoin a tenu toutes ses promesses avec 35 coureurs au départ. Malgré une forte chaleur, la course a été particulièrement animée sur les 77 km du circuit. Au terme d'une belle échappée à trois, Farley Barber s'est imposé au sprint.

72 ÉLÈVES MIS À L'HONNEUR

Reportée en raison des fortes chaleurs, la cérémonie de remise des récompenses aux élèves de CM2 et des classes ULIS s'est tenue le 2 juillet. Les 72 élèves des écoles de Neuzy, Pierre-et-Marie-Curie de la Briérlette, Lafleur-Bartoli et Launay ont reçu une calculatrice scientifique et une clé USB pour les accompagner dans leur entrée au collège.

Cet instant symbolique a permis aux élus du Conseil municipal de féliciter les élèves et de saluer l'engagement des enseignants, des équipes éducatives et des familles. Les interventions du maire David Bême, de l'adjointe à la réussite éducative Nathalie Bottan et du sénateur Fabien Genet ont également été l'occasion d'évoquer l'accompagnement des jeunes dans leur parcours scolaire. Félicitations à tous et pleine réussite pour cette nouvelle étape au collège!



David Bême
maire de Digoin
Vice-Président
du Grand Charolais

Chères Digoinaises, chers Digoinais,

L'inauguration du square Maxime Castagna, le 5 juillet dernier, restera pour moi un moment particulièrement émouvant. Au-delà de la transformation de notre centre-ville, nous avons souhaité rendre hommage à un homme qui a profondément marqué Digoin et auquel je porte, personnellement, une très grande estime.

J'ai eu la chance de côtoyer Maxime lors de son dernier mandat. J'ai découvert un homme de convictions, exigeant, travailleur, passionné, mais aussi profondément humain. J'admirais son engagement sans faille, sa proximité avec les habitants et cet amour sincère qu'il portait à notre ville. Maxime avait le sens du devoir et plaçait toujours l'intérêt général au-dessus de toute autre considération. Son parcours et sa personnalité demeurent pour moi une véritable source d'inspiration.

Donner son nom à ce nouveau square, en présence de son épouse Josiane et de sa famille, était une évidence. Cet espace de verdure, de rencontres et de convivialité, ouvert à toutes les générations, incarne parfaitement les valeurs auxquelles il était attaché. C'est aussi une belle manière de transmettre sa mémoire aux générations futures.

Ce nouveau lieu symbolise notre volonté de faire évoluer Digoin tout en restant fidèles à son histoire et à celles et ceux qui l'ont construite.

Cette ambition se retrouve dans les autres temps forts de ce numéro : un été exceptionnel avec plus de 12 000 visiteurs, une rentrée scolaire réussie, l'ouverture du nouvel accueil de loisirs au Launay et la poursuite du développement économique de Ligerval, créateur d'emplois.

Autant de réalisations qui témoignent d'une ville vivante, portée par ses habitants, ses associations, ses commerçants et ses partenaires.

C'est dans cet esprit de fidélité à notre histoire et de confiance en l'avenir que nous continuons à faire avancer Digoin.

Élus, membres de la famille, proches et habitants se sont réunis ce dimanche 5 juillet pour inaugurer le square Maxime Castagna.



SQUARE MAXIME CASTAGNA : UN HOMMAGE À UN MAIRE ENGAGÉ !

Le 5 juillet dernier, la ville de Digoin a inauguré le square Maxime Castagna. Au-delà de la présentation d'un nouvel aménagement, cette cérémonie a rendu hommage à une figure majeure de la vie locale.

En présence de sa famille, dont son épouse et de nombreux acteurs de la vie locale, Digoin a rendu hommage à Maxime Castagna pour son engagement au service de la commune. Conseiller municipal dès 1977, adjoint au maire, puis maire de 1995 à 2014, président de la Communauté de communes et conseiller général, Maxime Castagna a marqué durablement l'histoire de la ville par son engagement, sa proximité avec les habitants et son attachement au territoire. Quintuple champion de France de joutes, il incarnait également les traditions et l'identité de Digoin.

Un projet pensé pour l'avenir

Le 21 juin 2022, un épisode de grêle exceptionnel frappait Digoin, endommageant lourdement le gymnase du complexe Vollat, équipement emblématique de l'ALD. Face à l'ampleur des dégâts, la municipalité a choisi de ne pas reconstruire l'ancien gymnase à l'identique, mais de repenser l'avenir de ce site au cœur de la ville. Les activités sportives ont été transférées vers un complexe plus moderne et mieux adapté aux besoins des associations. Après la démolition du bâtiment sinistré et des fouilles archéologiques préventives, le site a ainsi pu laisser place à un projet entièrement repensé. « Nous ne voulions pas simplement aménager un terrain devenu vacant. Nous voulions créer un véritable îlot de

fraîcheur en plein centre-ville », a poursuivi le maire. Aujourd'hui, le square Maxime Castagna offre ainsi un cadre entièrement renouvelé. « Ce que nous inaugurons aujourd'hui est bien plus qu'un square. C'est un espace de vie, de rencontres, de détente et de nature qui vivra au rythme des Digoinais », a résumé David Bême.

Maxime Castagna, un nom qui rassemble

Si ce nouvel espace est tourné vers l'avenir, il est aussi un lieu de mémoire. En choisissant de lui donner le nom de Maxime Castagna, la municipalité a souhaité rendre hommage à un homme dont l'action a durablement façonné Digoin. « Un lieu public est aussi un lieu de mémoire. Ce sont les femmes et les hommes qui font l'histoire d'une commune », a rappelé le maire. Il a également évoqué celui qu'il avait eu la chance de côtoyer lors de son dernier mandat : « J'ai découvert un homme profondément attaché à sa ville, exigeant, travailleur, passionné, animé par le sens du devoir et toujours guidé par l'intérêt général. » Pour David Bême, donner son nom à ce square est une manière de rappeler son engagement au service des Digoinais et de remercier celui qui a contribué à construire la ville d'aujourd'hui.

Le témoignage de vingt années passées à ses côtés

Invité à poursuivre cet hommage, le sénateur Fabien Genet a livré un témoignage profondément personnel. Pendant près de vingt ans, il a partagé l'engagement municipal de Maxime Castagna et a retracé son parcours, depuis ses premiers mandats d'adjoint jusqu'à son accession au fauteuil de maire en 1995.

« Un lieu public est aussi un lieu de mémoire »



La plaque du square Maxime Castagna a été dévoilée lors d'une cérémonie empreinte d'émotion.

Au-delà des nombreuses réalisations qui ont marqué l'action municipale et intercommunale de Maxime Castagna, Fabien Genet a surtout souhaité parler de l'homme. Il a évoqué sa convivialité, son énergie communicative et son incroyable tempérament de compétiteur, forgé par les joutes, dont il fut cinq fois champion de France. « Pour Maxime, participer était important... mais participer pour gagner ! », a-t-il souri, rappelant son exigence et sa détermination, toujours mises au service de l'intérêt collectif. Mais derrière cette force de caractère se cachait aussi une grande humanité. « Il aimait aider, écouter, trouver des solutions. Il avait une profonde bienveillance et un sens du devoir qui ont marqué tous ceux qui ont travaillé avec lui. » Fabien Genet a notamment évoqué les premiers jours du mandat de 1995, lorsque le nouveau maire avait accueilli les salariés de « RECLA » confrontés à un licenciement collectif. « Ce jour-là, j'ai compris qu'un maire est avant tout quelqu'un qui sait écouter, rassurer et accompagner les habitants dans les moments les plus difficiles. »

Il a également tenu à rendre hommage à Josiane Castagna, saluant son soutien discret mais essentiel tout au long de ces années d'engagement public : « Ils formaient une équipe. Derrière chaque élu, il y a souvent un proche qui accompagne, conseille et soutient dans l'ombre. »

En conclusion, Fabien Genet a souligné combien le choix de ce square était symbolique. Situé au cœur de Digoin, à proximité des lieux qui ont marqué la vie de Maxime Castagna, il incarne aussi l'idée de rassemblement qui lui était chère.

Un hommage partagé bien au-delà du territoire

La députée Josiane Corneloup a également tenu à saluer la mémoire de Maxime Castagna, évoquant un homme « qui avait sa ville chevillée au corps ». Elle a rendu hommage à un élu profondément humain, « curieux d'apprendre, bienveillant, humble et d'une probité irréprochable », qui a toujours placé l'intérêt général au cœur de son engagement. Pour elle, donner son nom à ce nouvel espace est un symbole fort : « Un square est un lieu de vie, de rencontres et de partage. Il est ouvert à tous, comme Maxime l'était lui-même... un lieu qui perpétuera les valeurs de générosité, de disponibilité et d'humanité qu'il incarnait. » Pour conclure, Josiane Castagna, avec beaucoup d'émotion, a remercié l'ensemble des personnalités présentes ainsi que toutes les personnes réunies pour honorer la mémoire de son époux. Désormais, chaque promeneur qui empruntera les allées du square fera vivre, à sa manière, le souvenir d'un homme qui a consacré une grande partie de sa vie au service de Digoin et de ses habitants.



Nombreux étaient ceux qui avaient fait le déplacement pour rendre un hommage à l'ancien maire de la commune, disparu il y a deux ans.

SQUARE MAXIME CASTAGNA : UN NOUVEL AMÉNAGEMENT AU CŒUR DE VILLE

Après plusieurs mois de chantier, le nouvel espace public aménagé à l'emplacement de l'ancien « complexe Vollat » est désormais achevé. Première réalisation visible du vaste programme de requalification du centre-ville, le square « Maxime Castagna » incarne une nouvelle manière de penser l'espace urbain : plus végétal, plus accessible et davantage adapté aux usages d'aujourd'hui.

Transformer une contrainte en opportunité

L'histoire du square « Maxime Castagna » trouve son origine dans un événement désormais marquant pour Digoin. Le 21 juin 2022, un épisode de grêle exceptionnel endommageait lourdement l'ancien gymnase du complexe Vollat, équipement qui a accueilli pendant des décennies de nombreuses activités sportives, scolaires et associatives. Face à l'ampleur des dégâts et au coût élevé d'une réhabilitation, estimé à plus de 500 000 € TTC, la municipalité a fait le choix de ne pas reconstruire à l'identique, mais de transformer cette contrainte en opportunité.



Après la démolition de l'ancien gymnase Vollat, endommagé par la grêle en 2022, la ville a choisi de transformer cette contrainte en opportunité en créant un nouvel espace public végétalisé au cœur de Digoin.

Une réflexion a alors été engagée pour imaginer un nouvel espace public au cœur de la ville : un lieu ouvert, végétalisé et accessible, répondant aux enjeux actuels d'amélioration du cadre de vie, de développement de la nature en ville et de revitalisation du centre historique.

Un chantier préparé avec soin

Avant le lancement des travaux, le site a fait l'objet d'importantes opérations préparatoires. Situé en Zone de Présomption de Prescription Archéologique (ZPPA), il a été soumis aux investigations réglementaires prévues par les services de l'État. Des sondages archéologiques ont ainsi été réalisés afin de vérifier la présence éventuelle de vestiges et de préserver les traces du passé enfouies sous le site. La démolition de l'ancien complexe Vollat et les opérations de dépollution ont débuté au quatrième trimestre 2024. Après la consultation des entreprises, les travaux d'aménagement du futur square ont débuté à l'automne 2025 pour s'achever au printemps 2026. Une transformation progressive qui a permis de faire évoluer un ancien site bâti vers un nouvel espace public entièrement repensé.

1 600 m² dédiés à la nature et à la convivialité

Aujourd'hui, le square « Maxime Castagna » offre un espace de 1 600 m² entièrement réaménagé. L'un des objectifs majeurs du projet était de redonner une place importante au végétal. Plusieurs dizaines d'arbres et de plantations ont ainsi été intégrés à l'aménagement. Au fil des années, ces végétaux grandiront et contribueront à créer un véritable îlot de fraîcheur en centre-ville, apportant ombre et confort aux habitants. Cette végétalisation répond également à un enjeu environnemental majeur : limiter les effets liés à l'imperméabilisation des sols et adapter progressivement les espaces publics aux épisodes de fortes chaleurs. Mais le square n'a pas seulement été pensé comme un espace paysager. Il a été conçu comme un véritable lieu



L'ancien site Vollat a laissé place à un nouvel espace public végétalisé au cœur de Digoin.

de vie, capable d'accueillir différents publics et différents usages.

Les aménagements réalisés comprennent notamment :

- 29 places de stationnement, afin de faciliter l'accès au centre-ville ;
- des cheminements piétons accessibles, permettant à chacun de circuler facilement ;
- des espaces verts largement végétalisés ;
- du mobilier urbain favorisant la détente et la convivialité ;
- deux espaces de jeux pour les enfants ;
- un espace dédié aux vélos, avec arceaux de stationnement et station de réparation ;
- des bornes de recharge pour véhicules électriques et vélos ;
- des sanitaires publics ;
- un nouvel éclairage public, permettant une liaison plus agréable entre le parking Vollat et le cœur de ville.

Un nouvel atout pour le centre-ville

« Le square « Maxime Castagna » constitue la première étape concrète de la requalification du centre historique de Digoin. Il s'inscrit dans une ambition plus large : moderniser les espaces publics, renforcer l'attractivité du cœur de ville et offrir un environnement plus agréable aux habitants. » souligne Guillaume Chauveau, adjoint au maire en charge des travaux.

En apportant davantage de végétation et de places de stationnement, ce nouvel espace contribue également au dynamisme commercial et à l'attractivité globale du centre-ville.

Un investissement soutenu par les partenaires publics

Le coût total de l'opération s'élève à 1 167 350 € HT. Grâce au soutien de ses partenaires institutionnels, la ville a obtenu un accompagnement financier représentant près de 80 % du montant de l'investissement. Ce soutien a été apporté par l'État, au travers du Fonds vert pour un montant de 411 239 € ; la Région Bourgogne-Franche-Comté à hauteur de 478 192 € et le Département de Saône-et-Loire pour 50 000 €.

Avec le square « Maxime Castagna », Digoin affirme une ambition : celle d'une ville qui évolue sans renier son histoire, qui prépare l'avenir tout en améliorant dès aujourd'hui le cadre de vie de ses habitants.



Le financement du square a été assuré à près de 80 % grâce au soutien de l'État, de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du Département de Saône-et-Loire.

« De l'ancien gymnase Vollat au square Maxime Castagna, un nouvel aménagement au service des habitants. »

Guillaume Chauveau

Adjoint au maire en charge des travaux



Le lancement des festivités estivales a officiellement débuté le 3 juillet au Dock 713, avant un moment convivial à l'Observatoire.



L'ÉTÉ À DIGOÏN 2026 : UN ÉTÉ RICHE ET FESTIF !

« L'été à Digoïn » a confirmé le dynamisme de la commune avec un nouveau record de fréquentation. Pendant plusieurs semaines, dans les différents quartiers, habitants et visiteurs ont profité d'un programme riche en concerts, spectacles, événements sportifs, animations associatives et rendez-vous culturels. Cette saison a été rendue possible grâce à l'engagement de la ville, de ses partenaires, des associations, des commerçants et de l'ensemble des acteurs locaux. Retour sur une saison estivale 2026 placée sous le signe de la convivialité.



Un bilan qui met en lumière le rôle essentiel des associations, des commerçants, des partenaires, des bénévoles et des services municipaux dans l'animation de Digoïn.



Les bars éphémères de la place de la Grève ont également rythmé l'été !

Avec 30 rendez-vous culturels, plus de 12 000 visiteurs (un nouveau record de fréquentation) et de nombreux événements organisés dans les différents quartiers, l'été 2026 aura été particulièrement riche en animations. © W. Robert



Organisée par le Comité de Foire, la 48^e foire-expo a animé la place de la Grève début septembre, réunissant commerçants, exposants et visiteurs pour le rendez-vous incontournable de la rentrée.



La foule a répondu présente aux différents rendez-vous proposés par la ville de Digoïn. © W. Robert



Parmi les temps forts de l'été, la Fête de l'eau, organisée par l'OMSV, qui a attiré de nombreux visiteurs. Les 10 km de Digoïn ont également réuni de nombreux coureurs, de tous âges, dans une ambiance sportive et conviviale, avec la participation de l'USEP. © W. Robert



L'exposition estivale consacrée à « Khéops, les mystères de la Grande Pyramide », présentée au DOCK 713, a rencontré un important succès avec plus de 9000 visiteurs en seulement douze semaines.

Tout au long des vacances, les services municipaux et intercommunaux ont proposé aux enfants de Digoïn un programme d'activités varié et de qualité.



Les Terrasses de l'été ont animé la Brièrette et la place de l'Église. Cette scène ouverte aux talents locaux et régionaux a permis au public de découvrir différents artistes dans une ambiance chaleureuse. © W. Robert



Avec 4 dates prévues cet été, les marchés semi-nocturnes proposés place de la République et place de la Grève ont attiré les foules. © W. Robert

Ce 21 août, la place de la République a fait le plein pour la 5^e édition de la Soirée Barrée. Concerts, danse, course de garçons de café, flash-mob et stands de créateurs et restaurateurs ont rythmé ce rendez-vous organisé par l'association « Soirée Barrée », dans une ambiance festive et conviviale.



Des sourires, du talent et une ambiance conviviale : le succès était au rendez-vous !



La place de la République s'est animée à l'occasion de la traditionnelle Fête de l'Escargot. Portée par les bénévoles du comité des fêtes, cette 35^e édition a attiré plusieurs milliers de visiteurs, venus profiter de la spécialité locale et de l'ambiance chaleureuse de la manifestation. © W. Robert



De Ligerval à Vigny, en passant par la Brièrette, plus d'une trentaine d'événements ont animé les différents quartiers de Digoïn pendant l'été. © W. Robert

Le 13 juillet, Digoïn a célébré la Fête nationale en musique, avec un concert, un bal populaire et un show laser qui ont rassemblé des milliers de personnes.



BURGER KING À DIGOIN : UNE NOUVELLE VITRINE DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

De nombreux emplois créés et une implantation stratégique à Ligerval : l'arrivée de Burger King marque une nouvelle étape dans le développement économique de Digoïn. Au-delà de l'ouverture d'une nouvelle enseigne, c'est tout un territoire qui confirme son attractivité et sa capacité à accueillir des projets d'envergure.

Le 22 juillet dernier, élus, partenaires, entrepreneurs et représentants de « Burger King France » étaient réunis pour inaugurer une nouvelle enseigne de restauration rapide zone Ligerval. Implanté à l'entrée de ville, à proximité immédiate de l'autoroute et de la RCEA, l'établissement constitue un nouveau témoignage du développement économique engagé ces dernières années sur ce secteur. Pour la ville de Digoïn et Le Grand Charolais, cette ouverture s'inscrit dans une stratégie plus globale visant à renforcer l'attractivité du territoire, créer de l'emploi et offrir de nouveaux services aux habitants comme aux visiteurs.

Un projet ambitieux porté par un entrepreneur attaché à la Saône-et-Loire

Originaire de Mâcon, Youssef El Hamdaoui, franchisé Burger King, connaît parfaitement le territoire. Après vingt-cinq années passées dans la restauration rapide puis plusieurs ouvertures réussies sous l'enseigne Burger King, il n'a pas hésité lorsqu'on lui a proposé de développer un restaurant à Digoïn.

L'inauguration du nouveau « Burger King » zone Ligerval s'est déroulée le 22 juillet en présence des élus, du franchisé, des partenaires et des représentants de Burger King France.



David Bême, maire de Digoïn, a salué une implantation qui renforce l'attractivité économique de la commune et de la zone Ligerval.

« Quand on m'a parlé de Digoïn, j'ai accepté immédiatement. Je connais bien la Saône-et-Loire et j'ai voulu que ce restaurant bénéficie des meilleurs équipements et de toutes les dernières technologies de l'enseigne. »

Le bâtiment a ainsi été conçu pour offrir un confort optimal aussi bien aux clients qu'aux équipes : double voie de drive, affichage en temps réel de l'attente, bornes de commande numériques, service à table via QR Code, salle de 100 places et terrasse de 70 places. « Le temps est précieux pour nos clients. Tout a été pensé pour rendre leur expérience plus simple, plus rapide et plus agréable », a souligné le franchisé.

Près de 70 emplois créés pour accompagner l'ouverture

L'implantation du restaurant représente également une excellente nouvelle pour l'emploi local. Près de 70 collaborateurs ont été recrutés et formés avant l'ouverture dans plusieurs établissements Burger King de la région afin d'assurer un lancement dans les meilleures conditions.

Le franchisé a tenu à saluer l'engagement de ses équipes, mais aussi l'ensemble des partenaires ayant accompagné cette ouverture : France Travail, la Mission Locale, les entreprises locales, les associations ainsi que les commerçants voisins qui lui ont réservé un accueil particulièrement chaleureux. « Cet accueil m'a énormément touché. Il donne encore davantage envie de s'investir durablement dans la vie de Digoïn », a-t-il confié avec émotion lors de l'inauguration.

Ligerval : un pôle économique qui confirme son attractivité

Pour David Bême, maire de Digoïn et vice-président en charge du développement économique au Grand Charolais, cette inauguration marque « une nouvelle étape dans l'histoire de la zone Ligerval. » Il a souhaité rendre hommage aux premiers entrepreneurs qui ont cru au potentiel du secteur alors que peu imaginaient son développement. « Je pense aux familles Ducarouge, Hoël et Fragnon qui ont été parmi les premiers à s'installer ici. Elles étaient convaincues que cette zone avait un avenir. Aujourd'hui, les faits leur donnent raison. »

Le maire a également salué le travail réalisé avec le porteur de projet Obazyne ainsi que l'ensemble des entreprises ayant participé à la construction du restaurant. « Nous voulons faire de Ligerval un véritable pôle d'attractivité. L'objectif n'est pas d'opposer cette zone au centre-ville, mais bien de créer une dynamique complémentaire. Les visiteurs qui viennent ici découvrent ensuite Digoïn, ses commerces, ses animations, les quais de Loire et tout ce qui fait la richesse de notre commune. »

« L'arrivée de Burger King confirme la dynamique de développement engagée sur la zone Ligerval. »

Croire au potentiel des territoires

Même message d'optimisme de la part du sénateur Fabien Genet, qui voit dans cette implantation un symbole du dynamisme du Grand Charolais : « il faut continuer à rêver grand pour nos territoires. Malgré les difficultés que connaît notre pays, nous avons ici de formidables atouts. Le choix de Digoïn montre

que notre territoire est capable d'accueillir des projets ambitieux et de poursuivre son développement. » Fabien Genet a également souligné l'emplacement particulièrement stratégique de Ligerval, à proximité immédiate des grands axes routiers, qui offre de belles perspectives de développement économique.

Une dynamique appelée à se poursuivre

Cette inauguration marque une nouvelle étape dans le développement de la zone Ligerval. Pour la municipalité, l'arrivée de Burger King ne constitue pas un aboutissement mais une étape supplémentaire dans un projet plus vaste, destiné à renforcer durablement l'attractivité de Digoïn. Création d'emplois, accueil de nouvelles enseignes, développement économique et rayonnement du territoire : autant d'objectifs qui continueront d'animer les projets à venir. Comme l'a conclu le maire, cette inauguration « n'est que le début d'une série de belles ouvertures qui contribueront, ensemble, à faire de Digoïn une ville toujours plus attractive, dynamique et accueillante ».

Le franchisé Youssef El Hamdaoui a souligné sa volonté d'offrir à Digoïn un établissement moderne, doté des dernières technologies de l'enseigne. Le restaurant a ainsi été conçu pour offrir un accueil optimal aux clients comme aux équipes.



Près de 70 collaborateurs ont été recrutés et formés pour accompagner l'ouverture du nouvel établissement.

RENTREE SCOLAIRE 2026-2027 : LA VILLE POUR SUIT SON ENGAGEMENT

Ce mardi 1^{er} septembre, près de 550 élèves ont fait leur rentrée
dans les cinq groupes scolaires de Digoin.
Avec des effectifs stables, cette nouvelle année scolaire débute sereinement.



Des écoles préparées pour la rentrée : 31 370 € TTC de travaux ont été réalisés cet été pour améliorer le confort, la sécurité et les conditions d'accueil des élèves et des personnels.

« Cette rentrée scolaire s'est déroulée dans de très bonnes conditions, avec des effectifs stables et une ambiance studieuse. Toute l'année, la ville de Digoin s'attache à améliorer les conditions d'accueil dans nos écoles », souligne Nathalie Botton, adjointe au maire en charge de la réussite éducative.

Un accompagnement tout au long de l'année

La commune assure le fonctionnement et l'entretien des huit écoles réparties sur cinq sites, tout en accompagnant les établissements dans leurs différents projets. Educateurs sportifs, animations culturelles, matériel pédagogique, informatique et équipements ludiques viennent compléter cet engagement quotidien aux côtés des enseignants, des personnels et des familles. La ville porte également une attention particulière aux services qui accompagnent les enfants avant et après la classe.

Le Centre d'Animation Municipal propose un accueil périscolaire dès 7h le matin et jusqu'à 18h30 le soir, ainsi qu'un service durant la pause méridienne. Les restaurants scolaires, présents dans chaque groupe scolaire, proposent quant à eux des repas équilibrés, avec une attention portée aux produits locaux et de saison.

« Notre objectif reste le même : offrir aux enfants et aux équipes les meilleures conditions pour apprendre

et travailler. Cela passe par les bâtiments, les équipements, mais aussi par l'ensemble des services qui accompagnent les familles au quotidien », rappelle Nathalie Botton.

Face aux fortes chaleurs, la ville mobilisée

La dernière semaine de l'année scolaire avait été marquée par un épisode de fortes chaleurs. Afin d'accompagner les familles, la ville a fait le choix de maintenir les écoles ouvertes et de mobiliser ses moyens pour adapter l'accueil des enfants.



Face aux fortes chaleurs, la ville a adapté l'accueil des enfants et renforcé les moyens de rafraîchissement dans les écoles.

Sept climatiseurs portables ont notamment été achetés en urgence et des espaces rafraîchis ou climatisés ont été mis à disposition. Les activités ont été adaptées aux conditions météorologiques et une sortie au cinéma, financée par la commune, a permis aux enfants de profiter d'un après-midi dans un environnement climatisé.

Avec cet engagement quotidien, la ville de Digoin poursuit une même ambition : faire de l'école un environnement accueillant, sécurisé et favorable à la réussite de chaque enfant.

“

« Notre objectif : offrir les meilleures conditions pour apprendre et travailler! »

Nathalie
Botton

Adjointe au maire en charge
de la réussite éducative



Un nouvel accueil de loisirs intercommunal au Launay



L'inauguration du nouvel accueil de loisirs intercommunal s'est déroulée mi-juillet.

Après un an et demi de travaux, le nouvel accueil de loisirs intercommunal du Grand Charolais a ouvert ses portes le 25 mars dernier, au cœur du quartier du Launay. Situé entre les écoles maternelles et élémentaires, ce nouvel équipement de 335 m² peut accueillir jusqu'à 100 enfants dans des espaces modernes et adaptés.

Ce projet fait suite à la vente du château de Varenne-Saint-Germain, qui accueillait auparavant l'ancien centre de loisirs. Le choix du site du Launay répond à une volonté de proximité, mais aussi de mutualisation avec l'école.

« La mutualisation prend tout son sens, notamment avec la restauration, que nous pouvons partager avec l'école. Cela permet de réduire les coûts tout en apportant un service supplémentaire », explique Richard Perrier, vice-président en charge de la Vie des familles au Grand Charolais.

Un investissement au service des familles

Le montant des travaux s'élève à 1,35 million d'euros HT. Le projet a bénéficié du soutien financier de l'État, de la CAF de Saône-et-Loire, des Départements de Saône-et-Loire et de l'Allier, ainsi que du Grand Charolais.

« Le soutien de nos partenaires, notamment du Département et de la CAF, acteur historique des centres de loisirs, est essentiel pour permettre la réalisation de ce type d'équipement », rappelle Richard Perrier.

Avec ce nouvel accueil de loisirs, le Grand Charolais poursuit également l'harmonisation de son offre de services aux familles. Le même niveau de service est désormais proposé dans les trois villes-centres du territoire : Charolles, Digoin et Paray-le-Monial.





Groupe scolaire
Briérrette



Groupe scolaire
Launay



Ecoles de
Neuzy



Maternelle
du Centre



Elémentaire
Lafleur-Bartoli

SANDRINE GERARDIN, NOUVELLE PROVISEURE À LA CITÉ SCOLAIRE

Depuis la rentrée, Sandrine Gerardin a pris la direction de la Cité scolaire, qui accueille cette année plus de 800 élèves, du collège au lycée. Après plusieurs expériences dans différentes académies, elle entame cette nouvelle étape avec l'envie de découvrir l'établissement, ses équipes et le territoire charolais. Ses premières semaines lui ont déjà permis de mesurer la stabilité et l'implication des personnels.

Après quelques semaines à la tête de la Cité scolaire, comment se passe votre arrivée ?
Plutôt bien. Je n'ai pas rencontré de difficulté particulière, le fonctionnement est fluide et les relations avec les personnels sont très bonnes. J'ai surtout besoin de prendre connaissance de l'établissement, de comprendre son fonctionnement et de m'approprier progressivement son organisation. La stabilité des équipes est d'ailleurs une vraie force. J'ai constaté qu'il y avait peu de départs, ce qui témoigne aussi d'un certain bien-être professionnel. Personnellement, je souhaitais me rapprocher de Chalon. Digoin était mon deuxième vœu, je suis donc très contente d'être ici et de découvrir le territoire charolais.

Quels projets avez-vous envie de faire avancer ?
Pour cette première année, je suis encore dans une phase d'observation et de découverte. Il faut d'abord prendre le temps de connaître les équipes et le fonctionnement de la cité scolaire. Ensuite, nous pourrions développer progressivement les projets qui paraissent les plus pertinents. Un projet important concerne notamment le « pôle BTS », l'objectif est de réhabiliter un espace du lycée pour créer un lieu dédié aux étudiants, distinct des espaces réservés aux lycéens. La sécurisation de l'établissement est également un sujet de travail avec le Département, qui a revu son projet en tenant compte des remarques des enseignants. Un rafraîchissement de l'internat est par ailleurs prévu pendant les vacances de la Toussaint.

Cette rentrée marque aussi l'élargissement des règles concernant les téléphones portables. Comment cela se met-il en place ?
Aujourd'hui, l'interdiction concerne également les lycéens. Nous sommes en train de retravailler le règlement intérieur pour préciser les règles d'utilisation du téléphone dans l'ensemble de la cité scolaire. Le principe est que le téléphone soit éteint et rangé dans le sac. Pour l'instant, les seuls endroits où son utilisation est autorisée

sont les espaces extérieurs. L'objectif est de permettre aux élèves de mieux se concentrer sur leur travail.

L'intelligence artificielle (IA) fait également partie des nouveaux enjeux pour les élèves. Quel regard portez-vous sur son utilisation ?

Les élèves vont bénéficier, comme l'an dernier, d'une formation sur l'IA et nous espérons également pouvoir former les personnels à son utilisation. On ne pourra pas simplement dire aux élèves de ne pas utiliser l'IA, il faut plutôt leur apprendre à s'en servir correctement, pour qu'elle les aide dans leur travail sans faire le travail à leur place. Des enseignants ont notamment constaté que certains élèves pouvaient obtenir de très bonnes notes avec des devoirs réalisés à la maison, puis rencontrer beaucoup plus de difficultés lorsqu'ils se retrouvaient seuls face à leur copie... Il y a aussi un enjeu autour des réseaux sociaux. Les élèves peuvent parfois prendre pour « argent comptant » ce qu'ils y voient ou y entendent. Il est important de leur apprendre à rechercher les informations et à les croiser pour se faire leur propre réflexion.

Où en est aujourd'hui la situation concernant l'eau à la Cité scolaire ?

Les travaux sont en cours et le Département reste confiant sur une fin de chantier prévue en décembre. Ensuite, trois phases d'analyses seront nécessaires avant de pouvoir garantir que l'eau est de nouveau propre à la consommation. En attendant, certaines mesures restent en place, notamment la distribution de bouteilles et l'utilisation de fontaines.

Quel message souhaitez-vous adresser aux familles et aux élèves de Digoin ?

Je tiens à poursuivre le travail engagé avec les équipes de la cité scolaire. De nombreux projets et sujets sont déjà à l'étude mais l'essentiel sera d'abord de bien connaître l'établissement, ses spécificités et ses enjeux, afin d'avancer collectivement avec les personnels et les élèves.

« Permettre aux
élèves de mieux
se concentrer sur
leur travail »



Sandrine Gerardin,
nouvelle proviseure
à la Cité Scolaire

Forte de quatorze années dans la direction d'établissements scolaires, Sandrine Gerardin a exercé dans plusieurs académies. Originaire de Nancy, elle a notamment travaillé à Mayotte, Grenoble et en Ardèche, avant de rejoindre Digoin. Elle prend aujourd'hui la tête d'une cité scolaire après une précédente expérience dans un établissement de taille similaire.



Inscription sur les listes électorales : des échéances importantes pour 2027

Depuis le 1^{er} juillet 2026, les règles d'inscription sur les listes électorales

évoluent afin de simplifier les démarches des électeurs. Jusqu'à présent, la date limite différait selon que l'inscription était réalisée en mairie ou en ligne. Désormais, un même délai s'appliquera à tous : l'inscription devra être effectuée au plus tard le 6^e vendredi précédant le scrutin, que la démarche soit faite en mairie ou sur internet.

La prochaine échéance électorale majeure sera l'élection présidentielle de 2027 : pensez dès maintenant à vérifier votre inscription sur les listes électorales afin de pouvoir exercer votre droit de vote. Pour connaître les démarches et vérifier votre inscription : rendez-vous sur Service-Public.fr.

Renseignements : 03 85 53 73 11



Recensement de la population : préparez-vous dès maintenant

Du 21 janvier au 20 février 2027, la commune de Digoin participera au recensement de la population. Cette opération, essentielle à la connaissance du territoire et à l'adaptation des services publics, nécessite la participation de tous les habitants. Afin de faciliter le travail des futurs agents recenseurs et d'assurer une bonne distribution des documents, la ville de Digoin vous invite dès maintenant à vérifier que votre boîte aux lettres est clairement identifiable et à vous assurer que le numéro de votre domicile est visible et lisible.

Pour les habitations concernées par le nouvel adressage comme à Vigny ou au Verdier, pensez également à apposer visiblement votre numéro d'adresse (N° ou N° métrique). Ces quelques gestes simples permettront de faciliter le recensement et de garantir son bon déroulement.

Festi'Digoin : un week-end festif les 24 et 25 octobre !

À l'occasion des vacances d'automne, l'association Festi'Digoin vous donne rendez-vous à la salle des fêtes pour un week-end placé sous le signe de la convivialité.

Samedi 24 octobre, de 14h à 18h, petits et grands pourront profiter de la fête d'Halloween : concours de déguisements, maquillage gratuit, espace photo, jeux, buffet et buvette. Entrée gratuite (Enfants obligatoirement accompagnés d'un adulte).

Dimanche 25 octobre, place au loto avec 15 parties, dont une réservée aux enfants. Ouverture des portes à 13 h.

Un week-end festif et convivial à partager en famille ou entre amis. Venez nombreux !



Sécheresse : Digoin toujours en niveau de crise !

Malgré les quelques précipitations de ces

derniers jours, la situation reste préoccupante. Depuis le 18 août, Digoin est placée en niveau de crise sécheresse, le niveau le plus élevé de restriction des usages de l'eau.

Les mesures concernent tous les usagers : particuliers, agriculteurs, entreprises et professionnels, afin de préserver la ressource et de garantir les usages prioritaires. Grâce à un suivi régulier et journalier de la situation par le personnel municipal, la ville reste pleinement mobilisée et attentive à l'évolution de la ressource en eau.

La municipalité rappelle donc l'importance de respecter les restrictions en vigueur et d'adopter les bons réflexes pour économiser l'eau.

Pour retrouver l'ensemble des restrictions et les bons gestes à adopter face à la sécheresse, toutes les informations pratiques sont à retrouver sur digoin.fr.



EXPRESSION DES ÉLUS MUNICIPAUX

PLAN CANICULE : UNE MOBILISATION MUNICIPALE AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Cet été a été marqué par plusieurs épisodes caniculaires successifs, qui nous ont rappelé combien la solidarité et la proximité sont essentielles à l'échelle de notre ville.

Cette vigilance s'exerce au sein des équipements municipaux, à la fois dans nos écoles que nous adaptons progressivement pour améliorer le confort d'usage des élèves et des personnels, mais aussi au sein de la Résidence autonomie "La Fougeraie" où une attention toute particulière est portée aux résidents et aux aînés.

Entre les mois de juin et d'août, le dispositif d'alerte canicule a été déclenché à quatre reprises afin de veiller tout particulièrement sur nos aînés et les personnes les plus vulnérables.

Avec l'aide des services municipaux, huit élus municipaux se sont mobilisés pour appeler les personnes inscrites au registre communal, prendre de leurs nouvelles, s'assurer qu'elles ne rencontraient pas de difficultés et leur rappeler les précautions à respecter face aux fortes chaleurs. Et parce que la vigilance ne s'arrête pas avec la fin officielle d'une alerte,

plusieurs élus ont poursuivi régulièrement ces appels tout au long de l'été afin de maintenir ce lien précieux.

Au total, 32 personnes âgées de 70 à 99 ans ont ainsi été contactées régulièrement, certaines ayant été inscrites au registre communal à la demande de leur famille ou par l'intermédiaire des professionnels de santé. Un dispositif de coordination a également permis aux élus de partager rapidement les informations et de signaler les situations nécessitant une attention particulière.

Derrière chaque appel, il y a une présence, une écoute, quelques mots qui rassurent et, surtout, la volonté de ne laisser personne seul face aux difficultés ou à l'isolement.

Pour vous inscrire ou signaler une personne fragile sur le registre communal :
06 27 38 00 09.

SAISON Culturelle

26-27



La programmation de la saison culturelle 2026/27 est à retrouver dans votre guide, distribué avec ce numéro de « Reflets », et également disponible sur digo.in